

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.125

L'An deux Mille Treize, le 28 juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 juin 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 juin 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, Mme MAIRE, Mme MONJOIN, M. PAVON, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. LABIA représenté par M. QUENTIN
Mme LEFEBVRE représentée par Mme BARRAUD DUCHERON
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD
M. MERLE représenté par M. DENIS
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme DESCHANP

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : PROJET DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE LOCAUX DE STOCKAGE
EN SALLE D'ESCRIME - DEMANDE DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR : M. BESSON

VOTE : UNANIMITE

La ville de Royan envisage l'aménagement de nouveaux locaux pour le club d'escrime, dans les anciens ateliers et locaux de stockage situés rue Henri DUNANT, derrière l'Espace Cordouan. En effet, le bâtiment où s'entraîne actuellement le club d'escrime est particulièrement vétuste, ce qui compromet le maintien de cette activité sportive. Un programme de réhabilitation et d'aménagement de nouveaux locaux a été élaboré par les Services Techniques, et une consultation de maîtrise d'œuvre a permis de retenir l'équipe d'architectes « A40 », pour la conduite de cette opération.

Au stade de l'élaboration du programme opérationnel, les Services Techniques ont estimé le montant total des travaux à environ 795 000€ H.T. (hors honoraires de maîtrise d'œuvre).

En conséquence, dans le cadre de ces travaux, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) au travers du fonds de concours, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale au titre du Centre National du Développement du Sport (CNDS), ainsi que la Fédération Française d'Escrime, pour l'obtention des aides au taux le plus élevé.

Il convient également d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à déposer le permis de construire pour la réhabilitation et l'aménagement d'anciens locaux de stockage en salle d'escrime, derrière l'Espace Cordouan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la nécessité d'aménager de nouveaux locaux, destinés à la pratique de l'escrime, derrière l'Espace Cordouan,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) au travers du fonds de concours, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale au titre du Centre National du Développement du Sport (CNDS), ainsi que la Fédération Française d'Escrime, pour l'obtention des aides au taux le plus élevé, dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'anciens locaux de stockage en salle d'escrime, rue Henri DUNANT, derrière l'Espace Cordouan.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à déposer le permis de construire nécessaire à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 juillet 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD